

## CAPD du jeudi 21 février 2019 Promotions 6<sup>e</sup> et 8<sup>e</sup> échelons



Notre déclaration préalable lue au DASEN en début de CAPD ([voir en bas de page ici](#)) listait notre analyse du projet de loi Blanquer, mais aussi des réformes du mouvement... Nous avons rappelé nos revendications concernant la gestion des personnels, notamment les promotions. Enfin, **nous avons alerté sur la lassitude et la souffrance des personnels !**

A noter qu'une fois de plus, les délégués du SNE-SNALC ont attaqué le SNUipp-FSU et pris le DASEN à témoin lors de leur déclaration... Ils ont dénoncé notre communication à propos de leur vote sur la carte scolaire en CTSD et CDEN. Pour nous, la CAPD n'est absolument pas le lieu pour critiquer d'autres syndicats, cela ne rend service à personne et ne grandit pas l'image du syndicalisme... Nous n'avons donc pas répondu en CAPD, mais nous considérons avoir communiqué des éléments factuels (le vote de chaque syndicat et les conséquences de l'abstention du SNE-SNALC sur les équipes enseignantes mobilisées contre une fermeture de poste)... L'incident est clos, chacun se fera son propre avis à partir [des éléments publiés](#).

### Promotions : accélérations 6<sup>e</sup> et 8<sup>e</sup> échelons

Avec PPCR, les changements d'échelon sont automatiques et de même durée pour toute la profession, sauf **aux 6<sup>e</sup> et 8<sup>e</sup> échelons où 30 % des promouvables peuvent bénéficier d'une accélération d'un an**. A noter que les changements de grade (accès à la hors classe et à la classe exceptionnelle) seront traités lors d'une CAPD dédiée, prévue en juin.

=> **Au 6<sup>e</sup> échelon**, 51 promotions sur 170 promouvables. 52 avis « excellent », 45 « très satisfaisant », 56 « satisfaisant », 1 « à consolider » et 16 « non-renseigné ».

=> **Au 8<sup>e</sup> échelon**, 76 promotions sur 253 promouvables (quota de 30 % +1 reliquat récupéré du contingent de l'an dernier). 76 avis « excellent », 91 « très satisfaisant », 67 « satisfaisant », 19 « non-renseigné ».

**Le SNUipp-FSU constate que le nombre de collègues ayant un avis « excellent » se rapproche miraculeusement du quota de 30 % de promus fixé par la loi, ce qui démontre bien que le « mérite » est un leurre.** Le DASEN répond que c'est une coïncidence et qu'il n'y aura pas forcément 30 % d'avis « excellent » chaque année. L'administration confirme d'ailleurs que sa logique n'est pas de déterminer qui est excellent, mais plutôt qui distinguer...

Il n'y a qu'une exception (1 avis excellent non-promu). **Pour départager des collègues ayant un même avis**, le DASEN a ciblé certaines compétences dans le rapport : 1, 3, 5, 7, 9, 11. En cas de nouvelle égalité, c'est le pourcentage femmes/hommes qui permet de départager.

Le SNUipp-FSU et d'autres organisations syndicales ont signalé le **manque d'information dans les documents transmis par l'administration**, ne permettant pas aux délégués du personnel d'exercer leur rôle (contrôle paritaire des promotions). Le DASEN répond qu'il refuse de se placer sous « l'œil de Moscou des syndicats »...

A notre demande, l'administration nous communique les statistiques femmes/hommes :

- 6<sup>e</sup> échelon : 170 promouvables (85 % de femmes et 15 % d'hommes), 51 promus (82 % de femmes et 18 % d'hommes).
- 8<sup>e</sup> échelon : 253 promouvables (87 % de femmes et 13% d'hommes), 76 promus (86 % de femmes et 14 % d'hommes).

**Avis « non-renseigné » dans le document :** soit ce sont des personnels qui n'étaient pas en activité l'an dernier (pas de RDV de carrière), soit une erreur informatique... Ces personnels ont eu soit un nouveau rendez-vous de carrière en septembre, soit une étude de leur situation sur dossier. Cela a permis la promotion accélérée d'une collègue. Pour les autres, les avis n'ont pas été communiqués, mais l'administration affirme que leur cas a bien été étudié.

#### **Vote du tableau d'avancement :**

- Abstention : 5 (**4 SNUipp-FSU**, 1 SUD Education)
- Pour : 15 (10 administration, 4 Se-Unsa, 1 SNE-Snalc).

**Explication de notre vote :** étant donné que nos remarques sur les modalités de promotion n'ont pas été entendues et que les documents qui nous ont été communiqués sont lacunaires, nous ne pouvions pas voter « pour ». Nous ne pouvions pas voter « contre » non plus, nous ne refusons évidemment pas la promotion des heureux élus. Nous avons donc choisi l'abstention.

### **Questions diverses du SNUipp-FSU**

Nos questions détaillées sont [en bas de page ici](#), voici les réponses de l'administration :

**1) Contingent hors-classe non-utilisé :** 4 promotions « perdues » à la rentrée 2018 (collègues promus qui partent en retraite), nous demandons une liste complémentaire pour pouvoir récupérer ces promotions chaque année. Après des tergiversations, nos interventions permettent que le DASEN concède ne pas y être opposé.

**2) Critères de départage pour la hors-classe :** Le DASEN indique que rien n'est arrêté, les critères seront à discuter. Nous reposerons cette question lors des prochaines CAPD.

**3) Dispositifs dédoublés :** Pour les collègues victimes de mesures de carte scolaire, l'administration étudie la situation au cas par cas. Des collègues pourront faire une demande tardive pour accéder aux dispositifs dédoublés, ce qui évitera des problèmes. Sur le reste des règles, la discussion aura lieu le 12 mars en groupe de travail mouvement...

**4) Remplacement :** L'administration indique 0,78 % de demi-journées non-remplacées pour janvier et 1,12 % pour février. Sur l'année, 98 % des absences remplacées, avec des variations.

**5) Déclaration d'intention de grève :** L'administration dit avoir donné des consignes claires sur la date limite de remontées des déclarations d'intention, semblant rejeter la faute sur les circonscriptions. S'en suit un débat lors duquel le DASEN affirme que si la date de retour du formulaire dissuade des collègues de faire grève, c'est qu'ils ne sont pas vraiment motivés... Faites le mentir lors de la prochaine grève en étant massivement en grève !

**6) Médecine de prévention :** Le médecin de prévention en arrêt jusqu'à fin mars. Difficultés de l'administration pour recruter... Pour l'attribution des 800 points, un autre médecin de

prévention a travaillé pour donner un avis médical. Nous espérons sa présence au GT 800 points le vendredi 15 mars...

**7) Mouvement** : GT mouvement le 12 mars, CTSD de validation de la circulaire potentiellement le 14 mars. Le calendrier n'est pas assuré, y compris les dates d'ouverture du serveur...

## **Questions diverses des autres syndicats**

- Pré-rentree : pas de modulation pour les temps partiels.
- Interprètes CASNAV : budget académique.
- Postes bloqués PES : à voir, liste pas arrêtée à ce jour. Se rapprocher de l'IEN en cas de question.
- État des effectifs enseignants : 5.600 enseignants environ.
- Ineat/Exeat pour les PES : refus du DASEN.
- Stages de Réussite (ex Stages de Remise à Niveau) : Enveloppe fixée en début d'année, 13.300 HSE rentrée 2018, 11.800 rentrée 2017. Stages ouverts en priorité sur les vacances de février, pour le mois d'août si des choix sont nécessaires ce serait en priorité en REP/REP+.
- Prime REP/REP+ aux TR : demande du versement complet si le TR effectue un mois complet, et non le versement de 1/30e par jour. Le SNUipp-FSU s'est associé à cette demande.